

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 13 JANVIER 2015**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 13 janvier 2015, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2015-01-003

Adoption de l'ordre du jour -

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2015-01-004

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2014 –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2014.

2015-01-005

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2014 à 19:00 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2014 à 19:00.

2015-01-006

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2014 à 20:00 –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2014 à 20:00.

2015-01-007

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2015 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2015.

2015-01-008

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats --
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	43596	exploitation des eaux usées	1,948.83\$
- Aquatech	43566	honoraires travaux supplémentaire	535.50\$
- Lavery	1244519	dossier Civbec, sablière, règl. Q-2, r.22	7,793.19\$
- Laboratoire d'Analyses S.M.	1305406	analyse des eaux usées	75.88\$
- Raymond Chabot Grant Torthon	FAC1082280	budget 2015	1,810.86\$
- Art'O	2015	entente pour 8 expositions	4,644.56\$
			TOTAL : 16,808.82 \$

2015-01-009

Acceptation des comptes à payer en janvier 2015 (document 1-A)
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 13 janvier 2015 au montant de 71,269.98\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de décembre 2014 au montant de 71,269.98\$ à être payés en janvier 2015, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2015-01-010

Dépenses du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe --
Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le directeur général ou le maire au montant de 60.36\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
- Jouets JRC Toys Inc.	dépouillement 2 municipalités	60.36\$

2015-01-011

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier --
Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je, soussigné, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-01-012

Dépôt du document de paiement des factures au 31 décembre 2014 –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des paiements de factures effectués au 31 décembre 2014 au montant de 22,512.30\$ à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Quincaillerie Lacolle	achats peinture, grattoir, etc.	184.97\$
- F.Q.M.	envoi Dicom	17.58\$
- L.B. Production	popcorn	54.91\$
- CIT	location photocopieur 2015	3,187.11\$
- Poste Canada	2 communiqués	49.98\$
- Martech	nouvelles pancartes	4,369.63\$
- Municipalité de Napierville	2 chargements	2,171.44\$
- BBD	honoraires acquisition ponts	12,476.68\$

2015-01-013

Adhésion ADMQ 2015 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des adhésions de Monsieur Serge Gibeau et de Madame Brigitte Garceau à l'Association des Directeurs municipaux du Québec pour l'année 2015.

2015-01-014

Congrès de la COMBEQ 2015 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil:

- d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général et inspecteur municipal à assister au Congrès de la COMBEQ les 16, 17 et 18 avril au coût de 550.00\$ plus les taxes applicables;
- d'autoriser le remboursement des frais de repas conformément à la politique en vigueur;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement conformément à la politique en vigueur;
- d'autoriser le remboursement des frais d'hébergement conformément à la politique en vigueur.

2015-01-015

Prévisions budgétaires 2015 de la MRC le Haut-Richelieu –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des prévisions budgétaires 2015 de la MRC le Haut-Richelieu.

2015-01-016

Fête des voisins 2015 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre du Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé relativement à la fête des voisins.

2015-01-017

MRC le Haut-Richelieu : ajustement des frais de piquetage, cours d'eau Pir-Vir, branche 1 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de l'ajustement des frais de piquetage de la branche 1 du cours d'eau Pir-Vir au montant de 35.83\$.

2015-01-018

Adoption du règlement 453 relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage de la branche 1 du cours d'eau Pir-Vir-

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
RÈGLEMENT NUMÉRO 453

Règlement numéro 453 relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage de la branche 1 du cours d'eau Pir-Vir.

ATTENDU QUE conformément à la Loi, la MRC du Haut-Richelieu a effectué des travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 1 du cours d'eau Pir-Vir à l'intérieur du territoire municipal;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Richelieu a facturé la Municipalité pour lesdits travaux d'entretien et de nettoyage;

ATTENDU QUE les coûts doivent être défrayés par les propriétaires concernés des arpens égouttant;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné.

POUR CES CAUSES, il est proposé par, Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité que soit et est adopté le règlement numéro 453 et en conséquence, il est ordonné et statué ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du projet de règlement.

ARTICLE 2.

Une taxe spéciale est appliquée aux propriétaires des arpens égouttant du cours d'eau sur une partie du lot 385 du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin pour défrayer les coûts de 13,445.89\$ facturés à la Municipalité par la MRC du Haut-Richelieu.

ARTICLE 3.

Les montants imputables à chacun des propriétaires sont déterminés au tableau annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 4.

Les montants imputables à chacun des propriétaires sont dus et payables en deux versements selon le calendrier suivant :

1^{er} versement : le 16 février 2015;
2^{ième} versement : le 16 avril 2015

ARTICLE 5. PAIEMENT DU SOLDE EXIGIBLE

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le montant de ce versement devient échu et exigible. L'intérêt et les pénalités prévus par le présent règlement s'applique cependant à la totalité du solde dû et s'ajoute au montant du versement échu.

ARTICLE 6.

Le solde impayé porte intérêt au taux annuel de sept pour cent (7 %).

ARTICLE 7.

Une pénalité est ajoutée au solde impayé au taux annuel de cinq pour cent (5%).

ARTICLE 8.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ANNEXE : TABLEAU DE REPARTITION DES
 COÛTS

Pierre Chamberland,
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

2015-01-019

Club Optimiste : demande de contribution au paiement du loyer du local –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de contribuer un montant de 500.00\$ au paiement du loyer du Club Optimiste Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

2015-01-020

Hockey Mineur de Beaujeu : contribution pour frais d'inscription de 4 joueurs de Saint-Valentin –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la subvention de 120.00\$ à l'Association de Hockey Mineur de Beaujeu pour les frais d'inscription de 4 joueurs de Saint-Valentin de la saison 2014-2015.

2015-01-021

CSPQ : Services de mobilité cellulaires –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre du CSPQ relativement au services de mobilité cellulaires.

2015-01-022

Correspondance --

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Table de concertation des aînés de la Montérégie;
2. Lettre du CN re passages à niveau de ferme;
3. Lettre du CN re passage à niveau 4^e ligne;
4. Municipalité de Saint-Sébastien re opposition à la hausse des frais de scolarité de l'École nationale des pompiers;
5. Lettre de Carrefour Jeunesse Emploi.

2015-01-023

Demande de Madame Carole Ferrer, artiste peintre --

Il est résolu à l'unanimité du Conseil de retirer cet item de l'ordre du jour.

2015-01-024

Demande d'appui : moratoire développement des place de garde--

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la demande d'appui sur le moratoire de développement des place de garde en garderies commerciales non subventionnées.

2015-01-025

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : tarification des visites préventives--

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix relativement au tarif des visites préventives.

2015-01-026

Centre d'Écoute-de-la-Montérégie : demande de soutien --

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre de demande de soutien financier du Centre d'Écoute-de-la-Montérégie.

2015-01-027

MTQ re travaux de réfection de la structure sur le rang Pir-Vir au-dessus du ruisseau Pir-Vir --

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du courriel du MTQ relativement aux travaux de réfection de la structure sur le rang Pir-Vir au-dessus du ruisseau Pir-Vir.

2015-01-028

Procédure de dérogation mineure re acquisition de terrain pour la réfection du pont de la Montée Guay --

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général et inspecteur, à débiter les procédures de dérogation mineure pour les immeubles visés par une expropriation en vue des travaux à venir pour la reconstruction du pont de la montée Guay.
- de ne pas imputer de frais aux propriétaires des immeubles visés par une expropriation

2015-01-029

Parc Régional St-Bernard : tarification --

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'informer les citoyens via communiqué des tarifs et de préciser que la Municipalité rembourse 50% des passes de saison du Parc Régional de St-Bernard sur présentation de celles-ci.

2015-01-030

Résolution 13805-15 MRC le haut-Richelieu DIHR –

CONSIDERANT QUE par sa résolution 2015-01-001 la Municipalité de Saint-Valentin informait la MRC le Haut-Richelieu qu'elle ne souhaitait pas participer de quelque façon que ce soit à la réalisation du projet de Développement et Innovation Haut-Richelieu;

CONSIDERANT QUE la MRC le Haut-Richelieu, par sa résolution 13805-15, précisait que « *le conseil de la MRC du Haut-Richelieu appuie les projets de Développement et Innovation Haut-Richelieu à être déposés auprès d'industrie Canada dans le cadre du programme « Un Canada branché »* »;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin maintient la position exprimée par sa résolution 2015-01-001 dont copie certifiée est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

EN CONSEQUENCE il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil :

- que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;
- d'informer la MRC le Haut-Richelieu que la Municipalité de Saint-Valentin ne souhaite pas participer de quelque façon que ce soit à la réalisation du projet de Développement et Innovations Haut-Richelieu soumis dans le cadre du programme « un Canada branché »;
- de transmettre la présente aux maires et aux directions générales des municipalités rurales du territoire de la MRC le Haut-Richelieu.

2015-01-031

Festival de la Saint-Valentin –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le versement de la subvention de 2,000.00\$ au Festival de la Saint-Valentin pour l'année 2015.

2015-01-032

Souper des bénévoles –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de tenir le souper des bénévoles le 20 mars à l'Érablière de Saint-Valentin.

2015-01-033

Autorisation d'achat un ordinateur –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat d'un ordinateur portable à Madame Josée Grégoire, secrétaire, ainsi que les frais de programmation.

2015-01-034

Autorisation au Club Quad re utilisation cabanon de la patinoire –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du conseil :

- de permettre au Club Quad d'utiliser le cabanon de la patinoire au Club Quad;
- de mettre l'éclairage à leur disposition;
- de faire signer une entente relativement aux modalités d'utilisation des lieux.

2015-01-035

Dépôt du rapport de la visite des étudiants japonais –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport de la visite des 19 étudiants et des 2 professeurs japonais du 8 au 10 janvier 2015.

2015-01-036

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20 : 45 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier